

Cadre généralAxes et objectifs de référence :**Contribuer à l'adaptation de notre économie**

« Accompagner la mutation de la pêche et les actions de préservation de la ressource afin de maintenir une activité et une filière « pêche » forte et structurée sur le département »

Direction// service ou pôle d'affectation : DDEIRéférence au programme, schéma, mission existant :Description de l'action actuelle :**Description du projet**Objectifs :

- Permettre aux pêcheurs d'exercer leur activité dans un espace plus sécurisé

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible :*
 - *pêcheurs professionnels ou leurs regroupements*
2. *Présentation du contenu du projet :*
 - *aide financière à l'achat d'équipements permettant une plus grande sécurité à bord des navires*
3. *Moyens et coûts :*
A évaluer

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Création d'une nouvelle intervention financière

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

1. Création du programme
2. Information auprès des professionnels
3. mise en oeuvre

Indicateurs de suivis :

Nombre d'interventions

Types d'équipements aidés

Type d'accidents constatés

Délais : janvier 2007

Faisabilité : comme pour la fiche sur les économies d'énergie, il est nécessaire d'attendre début 2007 et le nouveau Fonds Européen pour la Pêche et sa déclinaison nationale qui déterminera les possibilités d'intervention des collectivités locales. Il est vraisemblable que les économies d'énergies et la sécurité seront au centre du dispositif. Il convient de rappeler que le conseil général aide déjà la modernisation des navires pêches. Les investissements aujourd'hui éligibles sont déjà pour la plupart liés à la sécurité.

ActeursElu référent : Jean-Paul Le RouxChef de projet/Référent : Pierre Le ClézioPartenaires internes :Partenaires externes : Comités Locaux des pêches, professionnels du secteur de la pêche en mer